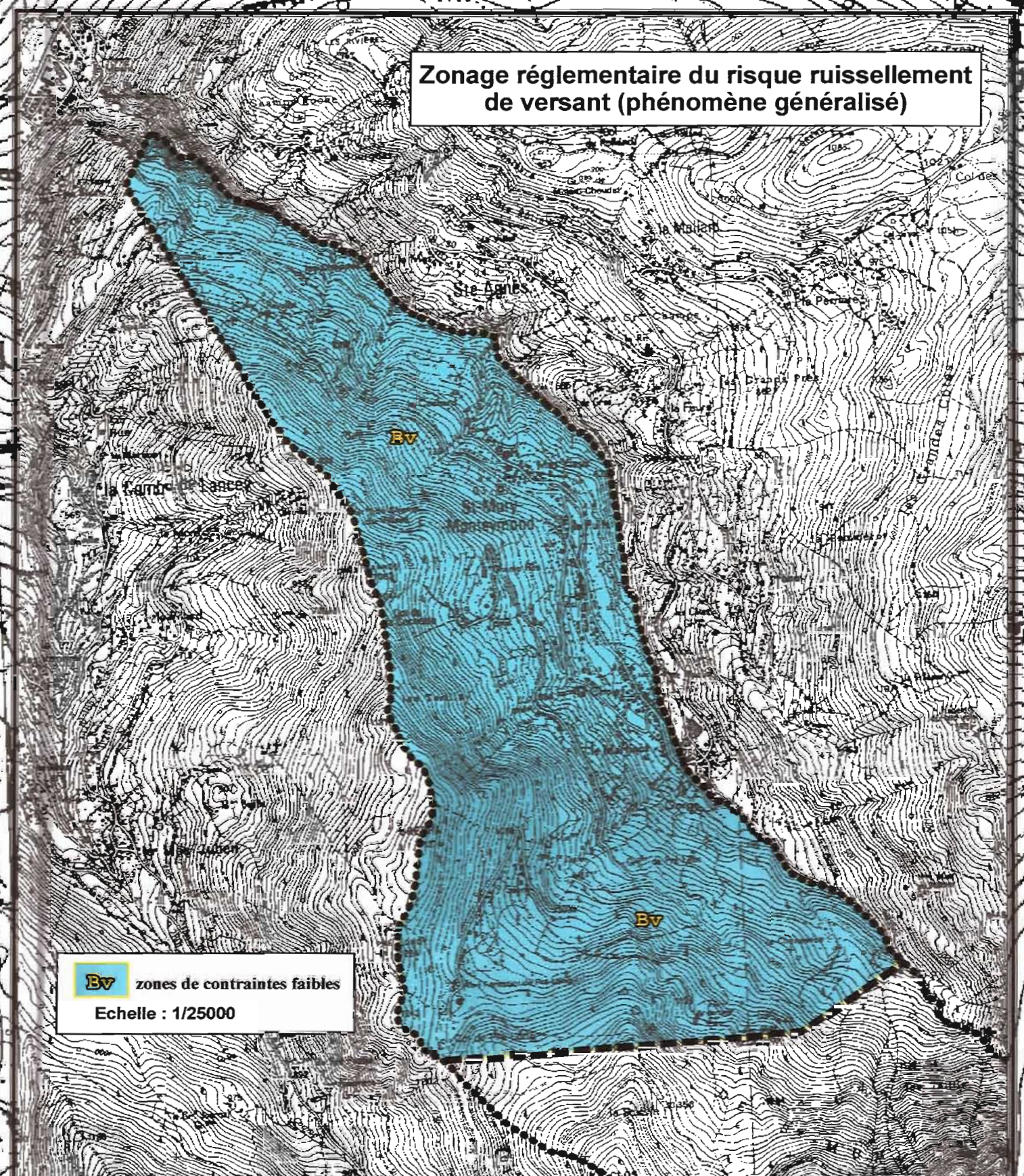
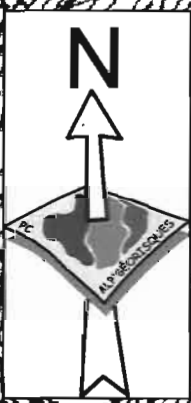
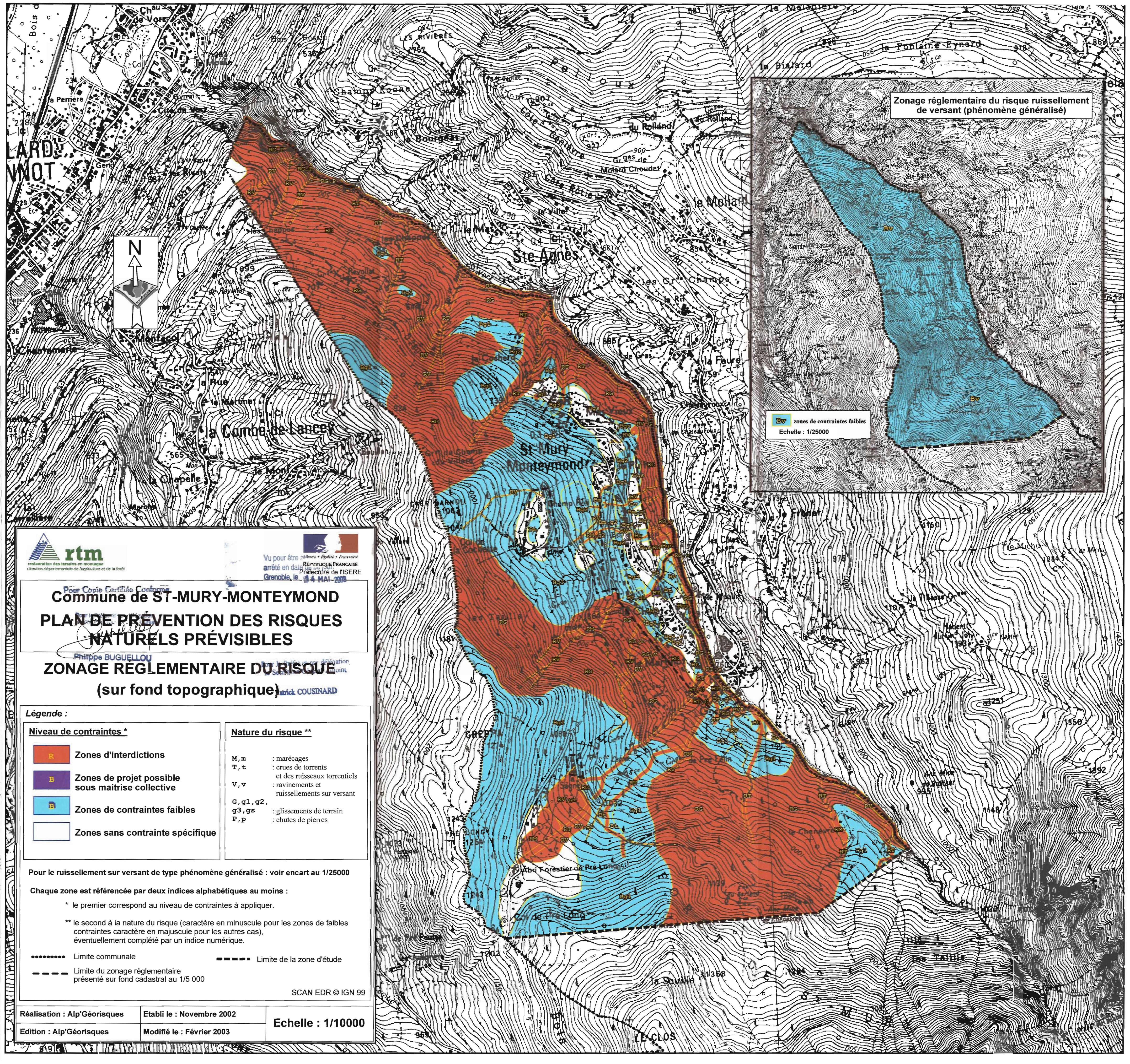




Vu pour être
arrêté en date
Grenoble, le 4 MAI 2003

Pour Copie Certifiée Conforme
Commune de ST-MURY-MONTEYMOND
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES

Philippe BUGUELLOU
ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE
(sur fond topographique)
arick COUSINARD

Légende :

Niveau de contraintes *

- Zones d'interdictions**
- Zones de projet possible sous maîtrise collective**
- Zones de contraintes faibles**
- Zones sans contrainte spécifique**

Nature du risque **

- M, m : marécages
- T, t : crues de torrents et des ruisseaux torrentiels
- V, v : ravinements et ruissellements sur versant
- G, g1, g2, g3, gs : glissements de terrain
- P, p : chutes de pierres

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé : voir encart au 1/25000

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

- Limite communale
- Limite de la zone d'étude
- Limite du zonage réglementaire présenté sur fond cadastral au 1/5 000

SCAN EDR © IGN 99

Réalisation : Alp'Géorisques	Etabli le : Novembre 2002	Echelle : 1/10000
Edition : Alp'Géorisques	Modifié le : Février 2003	